RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

SYNTHESE 4

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE 4

INDICATEURS DE COLLECTE 10

Collectes sélectives des emballages propres et secs et des biodéchets 10

Collecte des déchets ménagers résiduels 13

Collecte des points d'apport volontaire 15

Bilan des tonnages collectés 2002 - 2008 18

(sur Cap l'Orient agglomération) 18

Les déchèteries 21

Gisement global et performances sur Cap l'Orient 23

La prévention des déchets 26

INDICATEURS DE TRAITEMENT 28

L'unité de traitement biologique (UTB) des Biodéchets et des Déchets Ménagers Résiduels 28

L'unité de transfert de Groix : 30

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Kermat 31

Le Centre de tri des emballages et des Journaux Magazines 36

Les plates-formes de compostage 39

LES INDICATEURS FINANCIERS 40

Coût global de la collecte et du traitement 40

Zoom sur les dépenses de fonctionnement 41

Les principaux marchés avec des entreprises sous contrats 43

INTRODUCTION

L'article L 2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales a institué l'obligation de présenter à l'Assemblée délibérante de la collectivité concernée le rapport annuel sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères.

Dans le cas de Cap l'Orient, Etablissement Public de Coopération Intercommunale exerçant la totalité de la compétence (collecte et traitement), un seul rapport annuel est établi.

Ce rapport unique comporte les indicateurs techniques et financiers prescrits par le décret du 11 mai 2000, et distingue par souci de clarté les indicateurs relatifs aux services de collecte et ceux relatifs au traitement.

SYNTHESE

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient regroupe 19 communes, pour un nombre total d'habitants de 181 874 habitants pour la population municipale (anciennement simple compte) et 190 969 habitants (anciennement double compte).

COMMUNES	Population municipale 2008	Population totale 2008	Superficie (en km2)	Densité de population (pop totale)
BRANDERION	942	963	6,17	156,1
CAUDAN	6 810	7 009	42,63	164,4
CLEGUER	3 272	3 347	30,61	109,3
GAVRES	813	834	1,83	455,7
GESTEL	2 500	2 587	6,25	413,9
GROIX	2 266	2 352	14,70	160,0
GUIDEL	9 870	10 245	52,29	195,9
HENNEBONT	14 174	14 573	18,57	784,8
INZINZAC LOCHRIST	5 619	5 761	44,62	129,1
LANESTER	22 627	23 298	18,37	1 268,3
LANGUIDIC	7 076	7 294	109,08	66,9
LARMOR PLAGE	8 428	8 777	7,25	1 210,6
LOCMIQUELIC	4 125	4 208	3,57	1 178,7
LORIENT	58 547	60 286	17,42	3 460,7
PLOEMEUR	18 455	19 275	38,90	495,5
PONT SCORFF	3 037	3 118	23,15	134,7
PORT LOUIS	2 980	3 054	1,07	2 854,2
QUEVEN	8 707	8 972	23,92	375,1
RIANTEC	4 898	5 016	14,06	356,8
TOTAL	**181 874**	**190 969**	**474,46**	**402,5**

Base INSEE 2006

Cap l'Orient agglomération, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, exerce sur l'ensemble de son territoire les compétences en matière de collecte sélective des déchets ménagers, de déchetteries et de traitement (tri et élimination) des déchets ménagers et assimilés par arrêté préfectoral du 27 décembre 2001.

LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE 2008

Concernant la collecte :

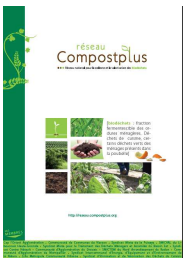

- Impulsion à la création d'un réseau national de collectivités promouvant la collecte sélective des biodéchets dénommé **réseau Compostplus**, permettant la mutualisation et l'échanges d'expériences entre collectivités et permettant d'assurer la promotion de cette valorisation organique auprès des pouvoirs publics.

- Démarrage du Groupe de Travail Qualité au 1er trimestre 2008 en vue de **l'élaboration d'une Charte Qualité du service de collecte sélective des déchets ménagers** axée sur 2 principales thématiques : le travail en sécurité et l'amélioration continue du service public de collecte sélective des déchets.

- Signature de conventions avec différents Eco-organismes, et notamment avec Eco-Systèmes pour assurer le financement de la **mise en place d'une collecte séparative des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques** dans nos déchèteries en octobre 2008 (en phase opérationnelle en 2009).

- Certification de notre système de collecte par le **label Qualitri** lors du Salon Pollutec à Lyon en décembre 2008, en partenariat avec l'Ademe et Eco-Emballages, décerné à 63 collectivités en France, permettant de juger l'efficacité de la collecte notamment en terme de résultats de collecte sélective et de suivi de la qualité du service auprès des usagers.

- Démarrage de la **collecte des papiers de bureaux** pour les administrations du territoire de Cap l'Orient agglomération (à partir de septembre 2008).

- Convention avec **Emmaüs Le Relais** pour l'installation de colonnes d'apport volontaire **pour les textiles** et vêtements (environ 80 conteneurs installés sur le territoire en 2008).

Concernant le traitement :

Sur le site ADAOZ à Caudan :

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bâtiment de transfert des encombrants et de tri des Déchets Industriels Banals
- Lancement d'une étude d'optimisation et d'amélioration du process sur la ventilation et l'aération de l'Unité de Traitement Biologique
- Réfection des locaux vestiaires/sanitaires du centre de tri

Sur le site de l'ISDND de Kermat :

- Engagement d'une démarche de certification environnementale ISO 14 001 du Centre de Stockage de déchets ultimes
- Lancement des missions de maîtrise d'œuvre pour les alvéoles 3A et 3B

ORGANISATION GENERALE DE LA COLLECTE

Le Service Cadre de Vie – Déchets, service de la Direction Générale des Services Techniques de Cap l'Orient agglomération, assure la mise en œuvre de cette compétence.

Il est composé de **162 agents** (dont 7 agents - encadrement et agents d'exploitation - plus spécifiquement dédiés au traitement des déchets).

Il comprend une structure technique et administrative composée :

- d'1 Ingénieur Principal, chef de service
- d'1 Ingénieur
- de 4 techniciens supérieurs territoriaux, chargés, par secteurs géographiques, de l'animation, du suivi et du contrôle de la collecte en régie ou en sous-traitance
- de 6 agents de suivi qualité (puis 5 à compter de Mai 2008), chargés de répondre par une présence sur le terrain aux interrogations et aux demandes des habitants
- de 4 agents administratifs, chargés du suivi administratif du service, de la facturation et de la redevance spéciale

Concernant la collecte en porte à porte proprement dite, 2 systèmes co-existent aujourd'hui sur le territoire de Cap l'Orient :

- **une régie communautaire de collecte** des déchets ménagers pour les communes de Caudan, Gâvres, Groix, Guidel, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Locmiquélic, Ploemeur, Port-Louis, Quéven et Riantec, soit une population d'environ **112 000 habitants**

Cette régie est composée, au 31 décembre 2008, au niveau des services d'exploitation de la collecte des déchets ménagers et de la gestion des déchetteries :

- de 5 agents de maîtrise, chargés de l'encadrement des agents et du bon fonctionnement de l'exploitation
- de 110 agents de collecte (adjoints techniques ou équivalents), chargés des fonctions de chauffeurs ou de ripeurs sur les véhicules de collecte (BOM) des déchets ménagers
- de 15 agents chargés de l'accueil et du gardiennage des 10 déchètteries de la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient
- de 4 adjoints techniques, chargés des fonctions de chauffeurs des véhicules de collecte des points d'apport volontaire
- de 3 agents en charge de la maintenance du parc de conteneurs et de la livraison auprès des particuliers
- de 2 mécaniciens, en charge de l'entretien préventif du parc de véhicules de collecte (environ 30 BOM)

- **un marché de prestation de service** pour les communes de Brandérion, Cléguer, Gestel, Larmor-Plage, Lorient et Pont-Scorff, soit une population d'environ 79 000 habitants, confié à la société LORIS Services à compter du 1er janvier 2005 pour une durée de 6 ans.

Cela se traduit, sur le territoire, par la réalisation des prestations suivantes pour ce qui concerne la compétence collecte :

- la collecte des emballages propres et secs en porte à porte, en bacs individuels à plus de 95% - bac avec couvercle jaune

- la collecte des biodéchets (fraction fermentescible des déchets) en porte à porte, en bacs individuels à plus de 95% - bac avec couvercle vert

- la collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte, en bacs individuels à plus de 95% - bac avec couvercle bleu

- la collecte du verre et des journaux magazines en apport volontaire (colonnes), représentant environ 500 points de collecte de chaque flux

- la collecte des bouteilles plastiques en apport volontaire (aires grillagées), avec environ 30 aires existantes

- la collecte des encombrants pour les villes de Lanester, de Gâvres et de Lorient

- la fourniture, la distribution et la maintenance de récipients de présentation à la collecte des déchets ménagers et aux collectes sélectives

- le gardiennage et l'exploitation de l'ensemble des déchetteries de Cap l'Orient (10 déchèteries – 11ème en cours de construction)

Récapitulatif de l'organisation de la collecte en 2008

Types de prestations par commune	Régie communautaire	Prestations de service LORIS
Collecte en porte à porte	Caudan, Gâvres, Groix, Guidel, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Locmiquélic, Ploemeur, Port-Louis, Quéven, Riantec	Brandérion, Cléguer, Gestel, Larmor-Plage, Lorient, Pont-Scorff
Collecte en apport volontaire	Toutes communes sauf Lorient	Lorient

ORGANISATION GENERALE DU TRAITEMENT

Au 31 décembre 2008, la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient est propriétaire des équipements de traitement suivants :

- Une **Unité de Traitement Biologique** pour le compostage des biodéchets et la stabilisation des Déchets Ménagers Résiduels à Lann Sévelin, en Caudan

- Un **Centre de tri des emballages propres et secs** à Lann Sévelin, en Caudan

- Une **Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)** à Kermat, situé à Inzinzac-Lochrist (ainsi qu'un Centre d'Enfouissement Technique de classe 2 actuellement en suivi post-exploitation)

- Une unité de **transfert et de compactage des déchets** à Kerbus, sur l'Ile de Groix

- Une **plate-forme de compostage des déchets verts et des biodéchets** à Kerbus, sur l'Ile de Groix

En terme de personnels affectés au traitement, cela se traduit par :

- 1 Ingénieure Principale, chargée de la conduite d'opération, du suivi des dossiers administratifs et techniques relatifs aux nouvelles installations de traitement de déchets
- 1 technicien supérieur, chargé du suivi de chantier et de l'exploitation des équipements de Cap l'Orient agglomération
- 5 agents affectés à la gestion de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux ainsi qu'au suivi du Centre d'Enfouissement Technique de classe 2, situé à Inzinzac Lochrist, au lieu dit Kermat.

Ces équipements sont exploités :

- Pour l'Unité de Traitement Biologique des déchets ménagers résiduels, l'exploitation est confiée à la société GEVAL dans le cadre d'un marché de prestation de service (appel d'offres ouvert)

- Pour le centre de tri des emballages et journaux-magazines, l'exploitation est confiée aux Ateliers du Pays Fouesnantais (entreprise adaptée - association d'insertion et CAT) dans le cadre d'un marché de prestation de service (appel d'offres ouvert)

- Pour l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Inzinzac-Lochrist (Kermat), l'exploitation de cet équipement est assurée en régie communautaire

- Pour le centre de transfert et compactage des déchets ménagers et la plate-forme de compostage des déchets verts et biodéchets de Kerbus à Groix, l'exploitation est assurée en régie communautaire

Récapitulatif de l'exploitation des installations de traitement de déchets

Installations de Cap l'Orient	Exploitant	Date de notification	Durée du marché
Unité de Traitement Biologique de Caudan	GEVAL	Mai 2005	6 ans
Centre de tri (Emballages et JMR) Caudan	Ateliers du Pays Fouesnantais	Juillet 2006	6 ans
Centre de Stockage des Déchets Ultimes de Kermat (+ suivi post-exploitation du CET de Classe 2)	Régie Communautaire		
Unité de transfert Kerbus (Groix)	Régie Communautaire		

LES INDICATEURS TECHNIQUES

INDICATEURS DE COLLECTE

Collectes sélectives des emballages propres et secs et des biodéchets

Organisation des collectes emballages et biodéchets

Le choix retenu par Cap l'Orient est une collecte individualisée, en bacs, selon une fréquence de collecte de :

- C1 pour les biodéchets (poubelle avec couvercle vert) des particuliers et C2 pour les métiers de bouche (restaurants, restaurations collectives, cantines, …)
- C0,5 ou C1 pour les emballages (poubelle avec couvercle jaune)

NB : C0,5 : 1 collecte tous les 15 jours
C1 : 1 collecte par semaine
C2 : 2 collectes par semaine

Le choix d'individualiser les conteneurs permet :

- de responsabiliser chaque producteur à sa propre gestion de ses déchets
- d'avoir une qualité de tri meilleure qu'avec des conteneurs de regroupement
- de pouvoir suivre et contrôler de façon plus précise les points difficiles et les outils de sensibilisation et de communication à mettre en œuvre

COMMUNES	Collecte des emballages		Collecte des biodéchets	
	Fréquence	Conteneurisation	Fréquence	Conteneurisation
BRANDERION	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
CAUDAN	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
CLEGUER	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
GAVRES	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
GESTEL	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
GROIX	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
GUIDEL	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
HENNEBONT	1 fois/semaine	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
INZINZAC-LOCHRIST	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
LANESTER	1 fois/semaine	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
LANGUIDIC	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
LARMOR – PLAGE	1 fois/semaine	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
LOCMIQUELIC	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
LORIENT	1 fois/semaine	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
PLOEMEUR	1 fois/semaine	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
PONT-SCORFF	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
PORT LOUIS	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
QUEVEN	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels
RIANTEC	1 fois/15 jours	Bacs individuels	1 fois/semaine	Bacs individuels

Les tonnages collectés sélectivement en porte à porte en 2008

Pour les biodéchets

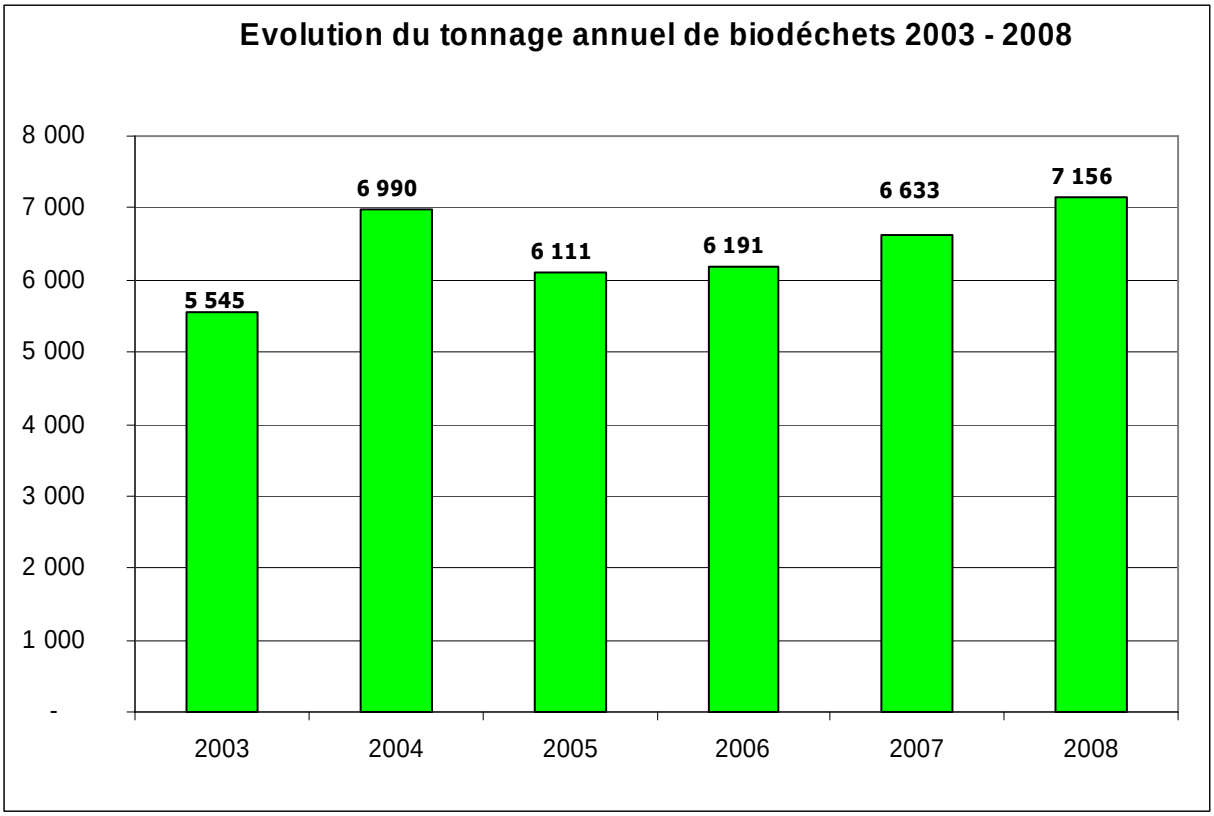

Evolution du tonnage sur 2008 :

Années	TOTAL ANNUEL 19 COMMUNES	
2006	**6 191,00**	
2007	**6 633,00**	
2008	**7 156,00**	**Soit + 7,9 %**

Soit une évolution de + 15,6 % sur 2 ans (de 2006 à 2008).

Les tonnages de biodéchets collectés sélectivement **ont progressé de 7,9%** cette année 2008.
Ces **bons résultats** sont le fruit de la campagne de communication réalisée en 2006 et poursuivie fortement en 2007, mais également, on peut le supposer, par la mise à disposition gratuite de sacs biodégradables pour l'ensemble des habitants du Pays de Lorient (disponibles dans l'ensemble des déchèteries du Pays de Lorient) à compter de mars 2007.

En terme de **qualité**, la collecte des biodéchets reste très satisfaisante avec des taux d'indésirables très faible (de 1 à 5% du poids) pour l'ensemble des caractérisations réalisées en 2008 ce qui montre la bonne compréhension du tri par les habitants.

Pour les emballages

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tonnes :	**2 925**	**4 621**	**4 978**	**5 575**	**6 086**	**6 478**

Evolution en %	+ 58,0%	+ 7,7%	+ 12,0%	+ 9,2%	+ 6,4%

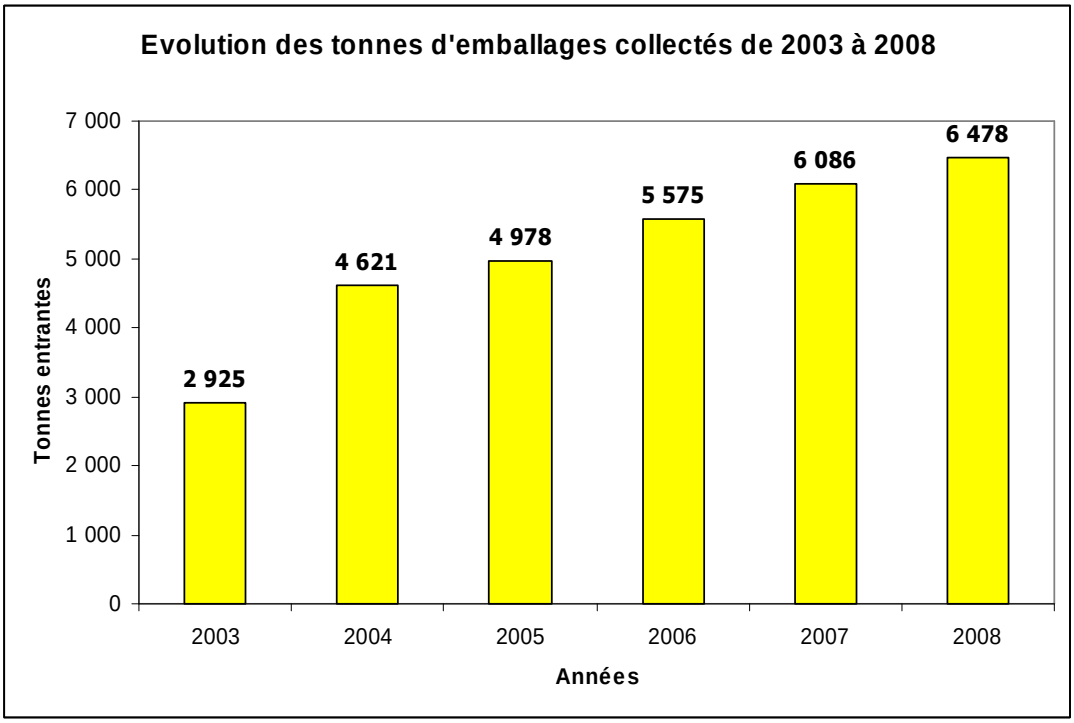

Les tonnages d'emballages propres et secs ont quant à eux augmenté d'environ 6,4%.

A noter qu'il convient d'ajouter à ces 6 478 tonnes collectées en porte à porte, **61 tonnes de bouteilles plastiques collectées en apport volontaire dans les aires grillagées de notre territoire (environ 30 aires grillagées encore existantes).**

Le taux de refus est quant à lui compris entre 17 et 25 % des collectes sélectives d'emballages (hors collecte en apport volontaire des Journaux-Magazines) ce qui est tout à fait conforme à la moyenne nationale.

Le taux de refus global, emballages et Journaux Magazines, c'est-à-dire pour l'ensemble des tonnages traités au centre de tri de Caudan, est de l'ordre de 13% (avec flux de journaux magazines d'environ 5% de refus).

Les performances obtenues sur le flux emballages propres et secs, aussi bien quantitativement que qualitativement, sont tout à fait satisfaisantes.

Collecte des déchets ménagers résiduels

Cette prestation est une obligation réglementaire pour la collectivité.

Elle est assurée pour la très large majorité de la population (+ de 95%) en bacs individuels (habitat dense ou dispersé, vertical ou horizontal).

Seules les habitations ne disposant pas de place pour loger les conteneurs individuels ou ne pouvant rentrer les conteneurs (maisons de ville sans jardin, marches pour accéder au logement) sont équipés de sacs.

La fréquence de collecte est globalement identique sur l'ensemble du territoire, à savoir une fois par semaine.
Seules certaines communes de Cap l'Orient bénéficient d'une fréquence supérieure, et notamment :

- la ville de Lorient pour les secteurs de l'hyper centre ville et des grands ensembles
- la ville de Lanester pour les grands ensembles
- les communes littorales et touristiques (Gâvres, Groix, Guidel, Larmor-Plage, Ploemeur, Port-Louis) qui bénéficient d'une augmentation des fréquences de collecte pendant la saison estivale avec un afflux de touristes nécessitant une organisation particulière

Organisation des collectes de DMR

COMMUNES	Collecte des DMR	Type de conteneurisation
BRANDERION	1 fois/semaine	Bacs individuels
CAUDAN	1 fois/semaine	Bacs individuels
CLEGUER	1 fois/semaine	Bacs individuels
GAVRES	1 fois/semaine 3 à 5 fois par semaine en été	Bacs individuels
GESTEL	1 fois/semaine	Bacs individuels
GROIX	1 fois/semaine 3 à 6 fois par semaine en été	Bacs individuels
GUIDEL	1 fois/semaine 3 à 5 fois par semaine en été	Bacs individuels
HENNEBONT	1 fois/semaine	Bacs individuels
INZINZAC-LOCHRIST	1 fois/semaine	Bacs individuels
LANESTER	1 fois/semaine 2 fois/semaine pour grands ensembles	Bacs individuels
LANGUIDIC	1 fois/semaine	Bacs individuels
LARMOR – PLAGE	1 fois/semaine 3 à 5 fois par semaine en été sur secteur côtier	Bacs individuels
LOCMIQUELIC	1 fois/semaine 3 fois en été pour le Port	Bacs individuels
LORIENT	1 fois/semaine 2 fois/semaine pour hyper centre ville et grands ensembles	Bacs individuels

PLOEMEUR	1 fois/semaine 3 à 5 fois par semaine en été sur secteur côtier	Bacs individuels
PONT-SCORFF	1 fois/semaine	Bacs individuels
PORT LOUIS	1 fois/semaine 3 à 5 fois par semaine en été sur secteur côtier et centre ville	Bacs individuels
QUEVEN	1 fois/semaine	Bacs individuels
RIANTEC	1 fois/semaine	Bacs individuels

Evolution des tonnages entrants depuis 2002 à 2008 :

	Tonnage OM brutes	Tonnage DMR						
COMMUNES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2007-2008 en %
BRANDERION	202	144	147	162	187	202	210	4,0%
CAUDAN	2 103	1 436	1 014	985	1 135	1 164	1 189	2,2%
CLEGUER	804	594	565	571	545	524	503	-3,9%
GAVRES	422	334	462	414	496	551	587	6,6%
GESTEL	639	448	396	389	404	366	362	-1,2%
GROIX	1 139	996	792	813	832	851	892	4,8%
GUIDEL	3 475	2 185	3 364	3 228	3 087	3 133	3 169	1,2%
HENNEBONT	4 472	2 883	2 503	2 517	2 652	2 619	2 703	3,2%
INZINZAC-LOCHRIST	1 342	837	1 200	1 381	1 345	1 404	1 305	-7,0%
LANESTER	7 208	4 733	4 633	4 805	4 432	4 334	4 423	2,1%
LANGUIDIC	1 772	1 141	1 084	1 139	1 315	1 247	1 274	2,2%
LARMOR - PLAGE	3 190	2 615	1 791	1 871	1 819	1 775	1 760	-0,8%
LOCMIQUELIC	1 146	916	853	842	767	746	773	3,7%
LORIENT	22 817	17 065	16 087	15 602	15 630	15 464	15 344	-0,8%
PLOEMEUR	6 853	4 702	3 100	3 109	3 216	3 085	3 035	-1,6%
PONT-SCORFF	832	474	541	539	548	578	572	-1,0%
PORT LOUIS	1 232	908	903	1 045	1 011	1 149	1 075	-6,4%
QUEVEN	2 283	1 774	1 475	1 445	1 525	1 420	1 412	-0,6%
RIANTEC	1 556	1 385	794	760	718	675	626	-7,3%
TOTAL Cap l'Orient	**63 487**	**45 570**	**41 704**	**41 617**	**41 664**	**41 287**	**41 216**	**-0,2%**

Globalement, on peut noter une légère baisse constante depuis ces 5 dernières années (environ -1 %), malgré une augmentation sensible du nombre d'habitants sur notre territoire (environ +1% environ sur la période).

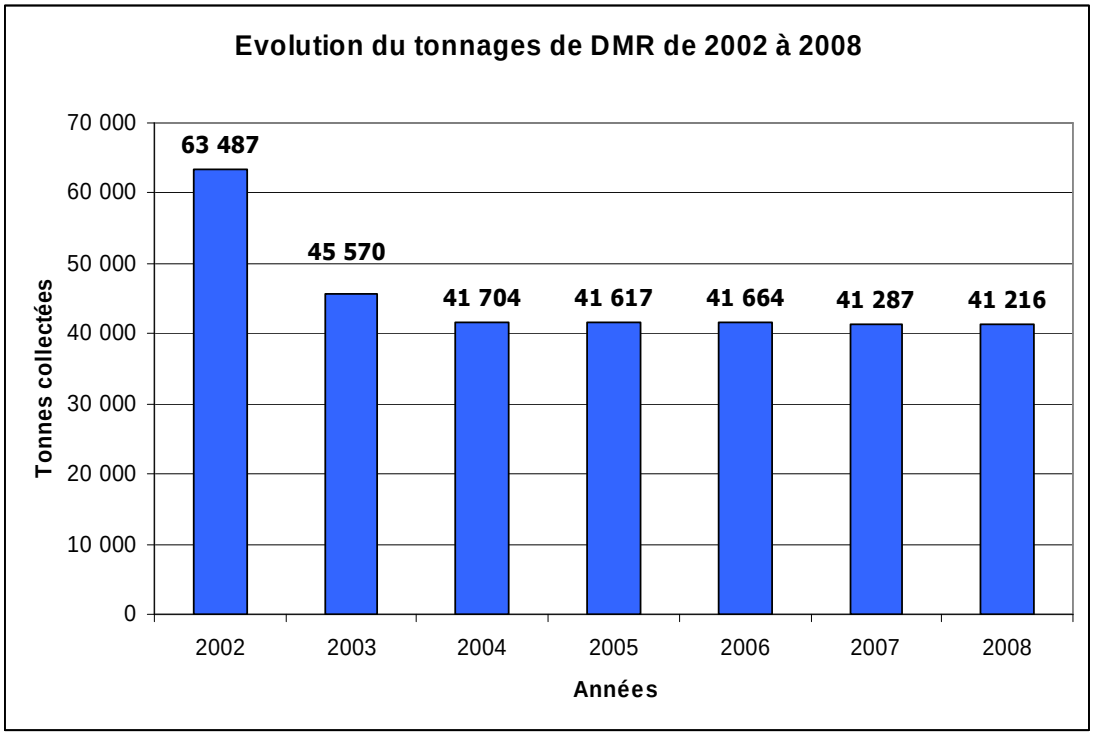

Collecte des points d'apport volontaire

Le verre

La collecte du verre dans les 19 communes de la Communauté d'Agglomération est à la charge du service Cadre de Vie-Déchets. Depuis 2005, seule la ville de Lorient est collectée par la société LORIS dans le cadre du marché de prestation globale de collecte conclu avec Cap l'Orient.

L'ensemble des communes est équipé de conteneurs pour cette collecte.

Une fosse de stockage du verre de 200 m^3 permet d'assurer le transfert du verre chez l'affineur depuis le site de Caudan - ZI de Lann Sévelin.

Le verre déposé est évacué jusque chez les affineurs puis chez St Gobain (Cognac) où il est recyclé.

Evolution des tonnages livrés à St-Gobain Emballages de 2001 à 2008

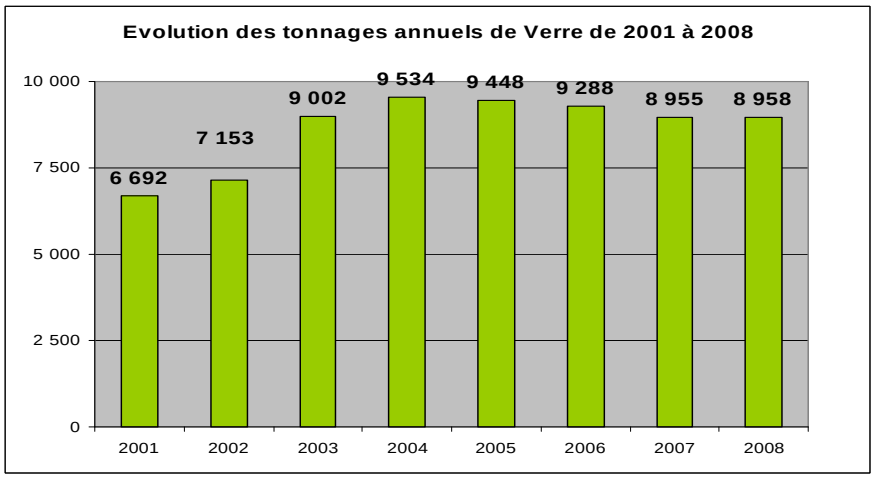

Les tonnages collectés en 2008 stagnent car ils constituent la quasi totalité du gisement. La marge de manœuvre en terme de taux de captage supplémentaire de ce produit paraît désormais assez faible, les résultats obtenus étant déjà très supérieurs à la moyenne nationale.

Les flaconnages plastiques

Les parcs grillagés sont destinés à la collecte en apport volontaire des flaconnages plastiques des ménages (bouteilles et flacons en PET et en PEHD ; de 0,5 à 5 L.).

Evolution des tonnages collectés de 2002 à 2008

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
TOTAL	**394**	**262**	**130**	**108**	**90**	**61**	**61**
évolution		***- 33%***	**- 50 %**	**- 17 %**	**- 17 %**	**- 32 %**	**0 %**

On peut noter que depuis la mise en place de la collecte en porte à porte des flaconnages plastique en 2002, les aires grillagées sont de moins en moins utilisées étant donné que l'ensemble de ces produits peut être déposé dans les bacs individuels (bacs jaunes).

Le nombre total de parcs au 31 décembre 2008 est de 30 unités.

Les journaux, magazines et revues (JMR)

La collecte des Journaux Magazines et Revues (JMR) sur le territoire communautaire est à la charge du service Cadre de Vie-Déchet. La collecte est réalisée directement en régie par un chauffeur de Cap l'Orient à l'aide d'un camion équipé d'une grue et d'un caisson de 30m^3, dans les 18 communes hors Lorient.

Comme pour le Verre, la ville de Lorient est collectée par une société privée pour la collecte des Journaux Magazines (prestation intégrée dans le marché de collecte lancé par Cap l'Orient).

Les Journaux Magazines collectés sont acheminés au centre de tri de Lann Sévelin à Caudan.

Evolution des tonnages annuels de 2002 à 2008 :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Tonnages annuels	**2 814**	**4 778**	**5 648**	**5 637**	**5 779**	**5 867**	**6 025**
moy. mensuelle	*235*	*398*	*471*	*470*	*482*	*489*	*502*
En kg/hab/an	***15,0***	***25,4***	***30,0***	***30,0***	***30,7***	***31,2***	***32,1***
évolution	***+28%***	***+70%***	***+18%***	***+0%***	***+3%***	***+2%***	***+3%***

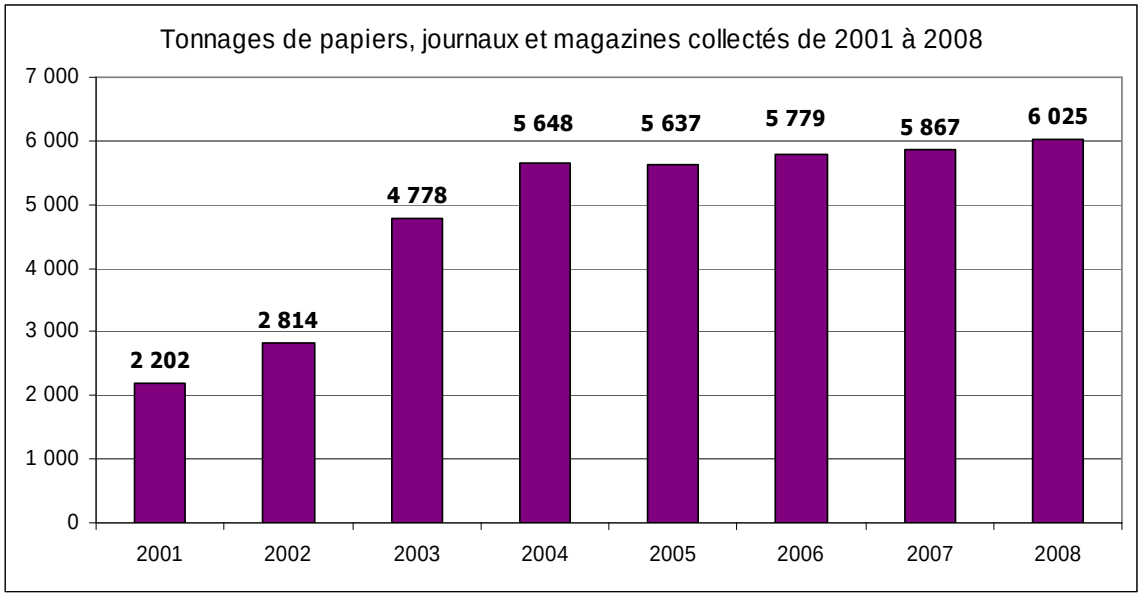

Bilan des tonnages collectés 2002 - 2008 (sur Cap l'Orient agglomération)

TONNAGES CAP L'ORIENT	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Evolution en % 2007-2008
D.M.R.	58 932	45 570	41 704	41 617	41 663	**41 287**	**41 216**	-0,2%
Biodéchets	257	5 545	6 990	6 111	6 191	**6 633**	**7 156**	7,9%
Emballages (E-E)	104	2 857	4 557	5 085	5 665	**6 147**	**6 478**	5,4%
Journaux magazines	2 814	4 766	5 647	5 636	5 778	**5 867**	**6 025**	2,7%
Verre	7 153	9 002	9 534	9 448	9 228	**8 955**	**9 027**	0,8%

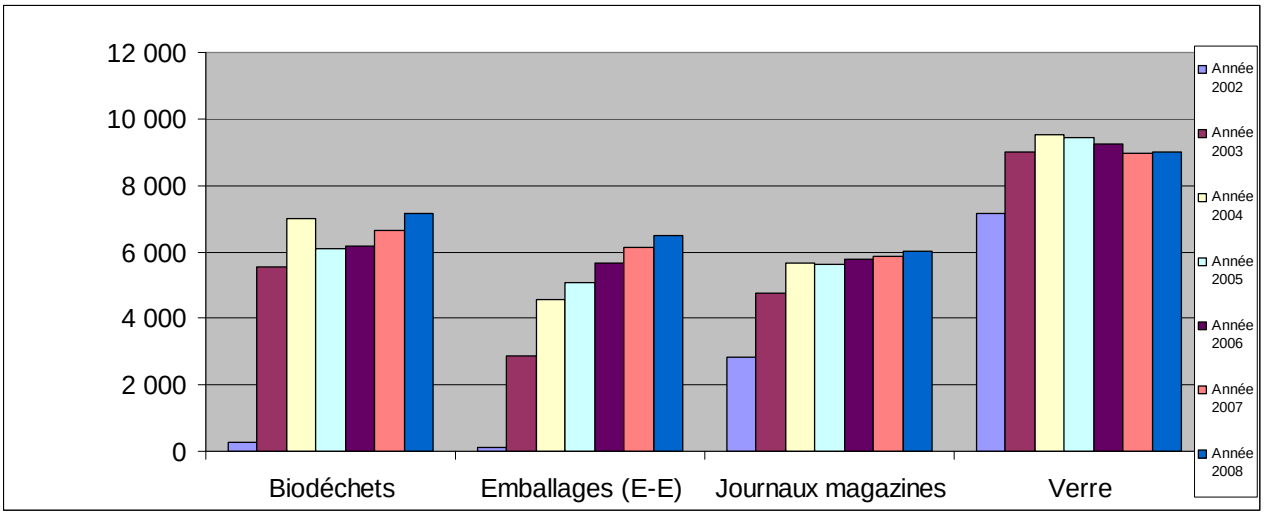

On peut noter que l'ensemble des indicateurs techniques est favorable pour cette année 2008 y compris pour le tonnage de biodéchets qui continue d'augmenter de façon nette après la légère augmentation en 2006 (qui faisait suite à une diminution marquée en 2005 de près de 14%).

Les performances obtenues sur les autres flux (Emballages, Verre et JMR) sont proches des maximales.

Traduits en ratios en kg par habitant et par an, cette collecte sélective en porte à porte représente :

RATIOS CAP L'Orient en Kg/hab/an	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Evolution en % 2007-2008
D.M.R.	**313,5**	**242,4**	**221,8**	**221,4**	**221,6**	**219,6**	**217,0**	**-1,2%**
Biodéchets	1,4	29,5	37,2	32,5	32,9	35,3	37,7	**6,7%**
Emballages (E-E)	0,6	15,2	24,2	27,0	30,1	32,7	34,1	**4,3%**
Journaux magazines	15,0	25,4	30,0	30,0	30,7	31,2	31,7	**1,6%**
Verre	38,1	47,9	50,7	50,3	49,1	47,6	47,5	**-0,3%**
TOTAL Coll Sélective	**54,9**	**117,9**	**142,2**	**139,8**	**142,9**	**146,8**	**151,0**	**2,8%**

nota : ce tableau tient compte du nouveau recensement de la population, d'où un écart entre d'une part les évolutions de tonnages et d'autre part celles des ratios en 2007 et 2008

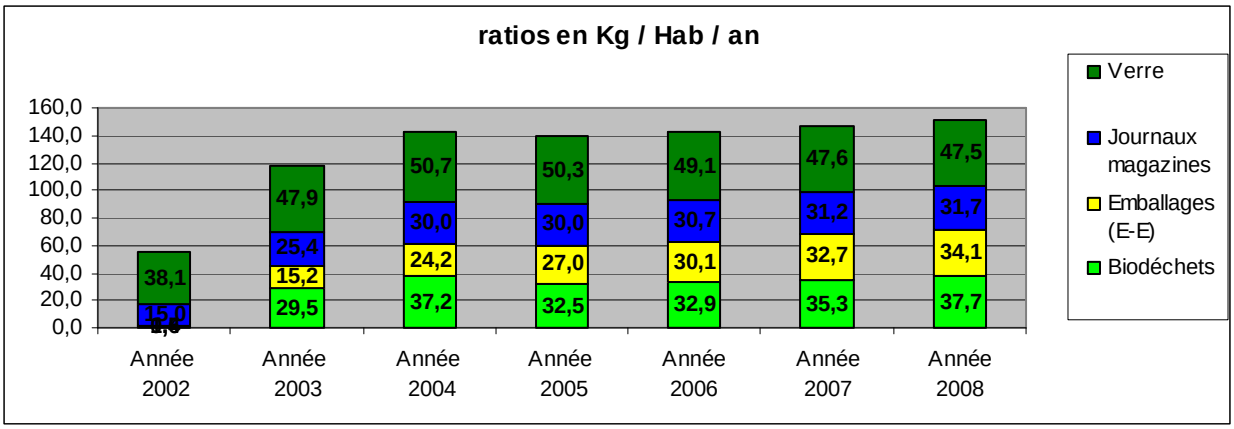

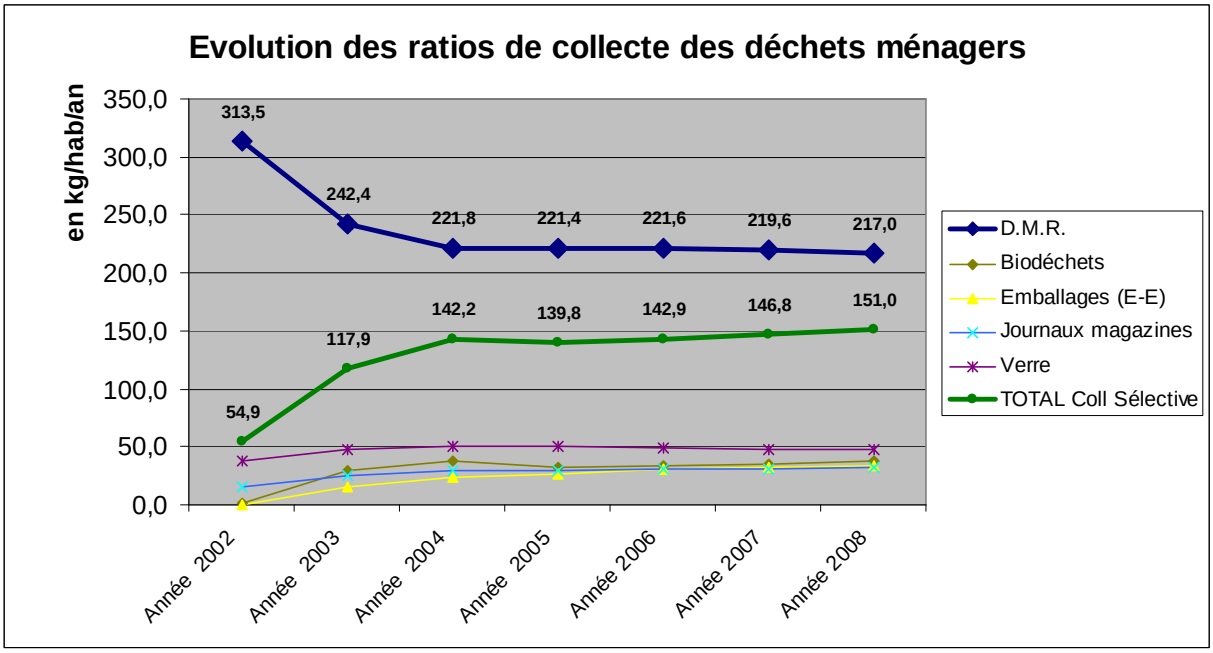

Globalement, le ratio de collecte sélective collecté par habitant et par an, hors déchèteries, est de :

- 37,7 kg/hab/an pour les biodéchets
- 34,1 kg/hab/an pour les emballages
- 47,5 kg/hab/an pour le verre
- 31,7 kg/hab/an pour les Journaux Magazines

ce qui représente **151 kg par habitant et par an de produits collectés sélectivement** en porte à porte, hors déchèteries.

A noter, au-delà des très bonnes performances obtenues en matière de collecte sélective, la très **faible production de déchets ménagers résiduels avec un ratio moyen de 217 kg/hab /an** ce qui reste très faible au regard de la production moyenne nationale.

Le ratio moyen, par habitant, de déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire, hors déchèteries, est **de 368 kg/hab/an**, soit à peine plus d'1kg/hab/jour.

2008 est donc, depuis la mise en œuvre des collectes sélectives sur notre territoire, **la meilleure année en terme de performances de collectes sélectives** mais également en terme de faible production de déchets ménagers résiduels.

EN RESUME :

- Une collecte sélective (porte à porte et apport volontaire) très performante, aussi bien qualitativement que quantitativement, avec un ratio de 151 kg/hab/an, soit plus du double de la moyenne nationale.

- Des tonnages de déchets ménagers résiduels maîtrisés et en baisse, avec une production de 217 kg/hab/an, et qui restent faibles par rapport à la moyenne nationale et pour une collectivité de notre taille.

Les déchèteries

La Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient est gestionnaire, au 31 décembre 2008 de 10 déchèteries situées sur les communes de :

- Caudan
- Cléguer
- Groix
- Guidel
- Hennebont
- Languidic
- Lorient
- Ploemeur
- Quéven
- Riantec

Pour mémoire, Cap l'Orient a repris le gardiennage de l'ensemble des équipements en régie communautaire et a confié l'exploitation à la société Coved au 1er janvier 2006 pour une durée de 6 ans.

Les tonnages 2008 ainsi que l'évolution sont décrits dans les pages suivantes, exceptés ceux issus de la déchetterie de Groix (gestion locale sur l'Ile des déchets notamment pour les déchets verts et gravats sans pesée préalable).

A noter que depuis 2007, afin d'améliorer les conditions d'évacuation, de limiter les rotations de caissons jusqu'aux exutoires de traitement mais également de limiter au maximum le phénomène de récupération en déchèteries, la société Coved a mis en place, sur demande de Cap l'Orient, un système de compactage mobile (type Packmat) avant évacuation des caissons.

A noter également qu'en terme d'équipement, 2008 a été marquée par le démarrage des travaux en Février 2008 de la nouvelle déchèterie de Lorient La Cardonnière, située au nord de Lorient, pour une ouverture au public en Février 2009.

Evolution du tonnage en 2008

EN TONNES	TOUT VENANT	GRAVATS	VEGETAUX	CARTONS	FERRAILLE	D.M.S.	BOIS	TOTAL
Année 2002	7 671	8 418	12 692	730	2 238	82		**31 831**
Année 2003	9 616	8 726	12 171	809	2 403	103		**33 828**
Année 2004	10 560	10 364	16 769	930	2 398	173	394	**41 588**
Année 2005	9 417	10 776	15 692	1 018	2 750	216	2 395	**42 264**
Année 2006	8 821	10 919	15 310	917	2 370	187	2 710	**41 234**
Année 2007	8 758	12 724	17 607	928	1 964	210	3 352	**45 543**
Année 2008	9 065	12 959	16 953	955	1 459	210	3 054	**44 655**
Evolution 2007 - 2008	**3,5%**	**1,8%**	**-3,7%**	**2,9%**	**-25,7%**	**0,0%**	**-8,9%**	**-1,9%**

Chiffres hors déchèterie de Groix

Les tonnages réceptionnés en déchèteries ont **légèrement diminué entre 2007 et 2008**, baisse principalement lié à la perte de ferraille (-25%).

On peut noter qu'en 7 ans, de manière globale, les tonnages reçus dans nos équipements ont augmenté de près de 50%, passant d'environ 32 000 tonnes à près de 45 000 tonnes (avec un seul équipement nouveau, à Riantec).

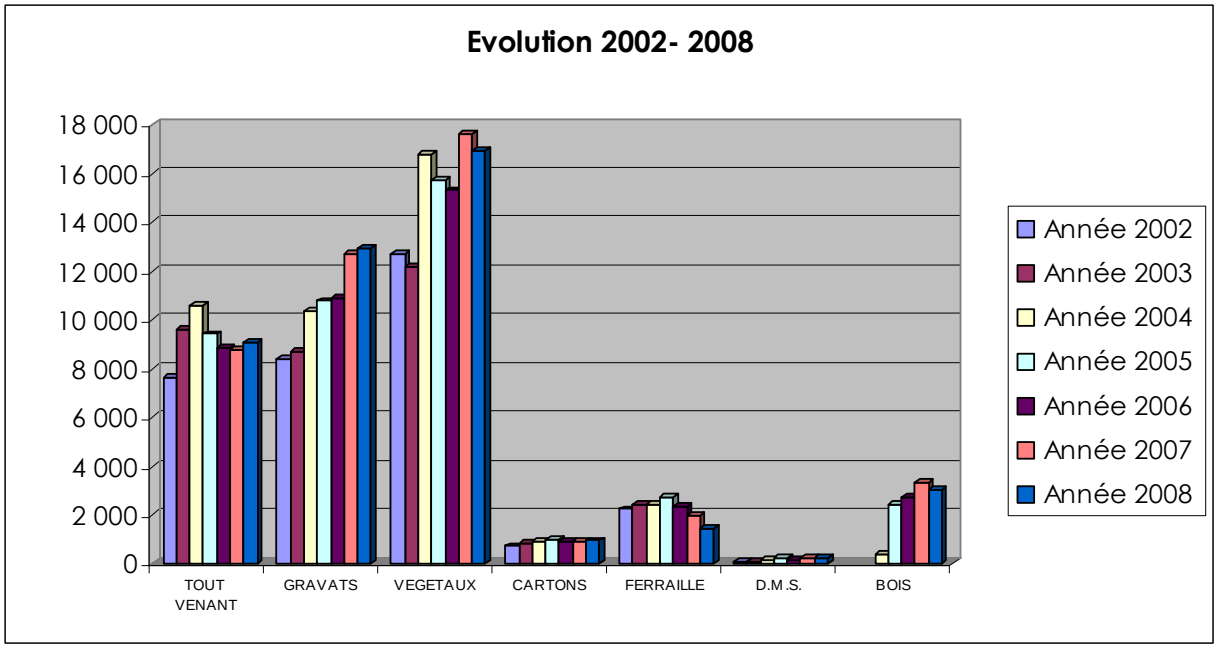

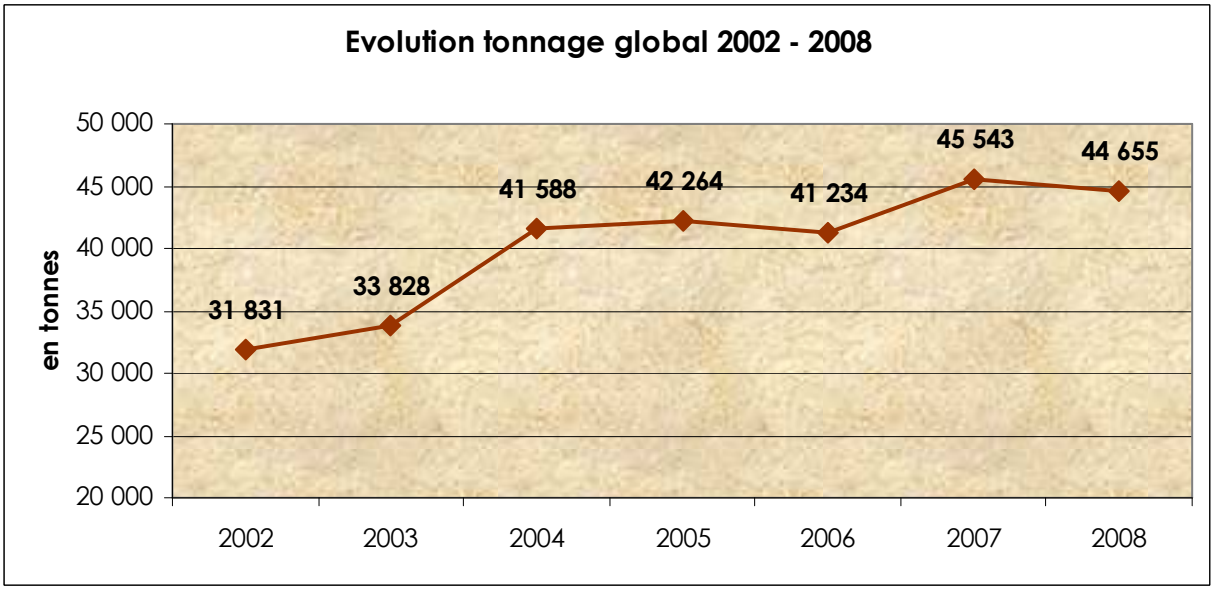

En 2008, on peut indiquer qu'une étude de requalification des déchèteries a été engagée permettant d'établir le diagnostic de la situation, aussi bien en termes d'équipement que de fonctionnalité de nos sites. Les résultats de cette étude seront connus en 2009.

A noter également que Cap l'Orient agglomération a contractualisé en décembre 2008 avec l'OCAD3E en vue de la mise d'une nouvelle filière de valorisation à savoir les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques dont la mise en œuvre opérationnelle s'étalera sur 2009.

Gisement global et performances sur Cap l'Orient

En conclusion de cette première partie sur les indicateurs de collecte, le graphe ci-dessous permet de visualiser globalement le gisement de déchets produits sur notre territoire.

Il s'agit bien uniquement des déchets produits par les ménages sur le territoire du Pays de Lorient (hors DIB, clients tiers de l'usine de traitement et collectivités rattachées).

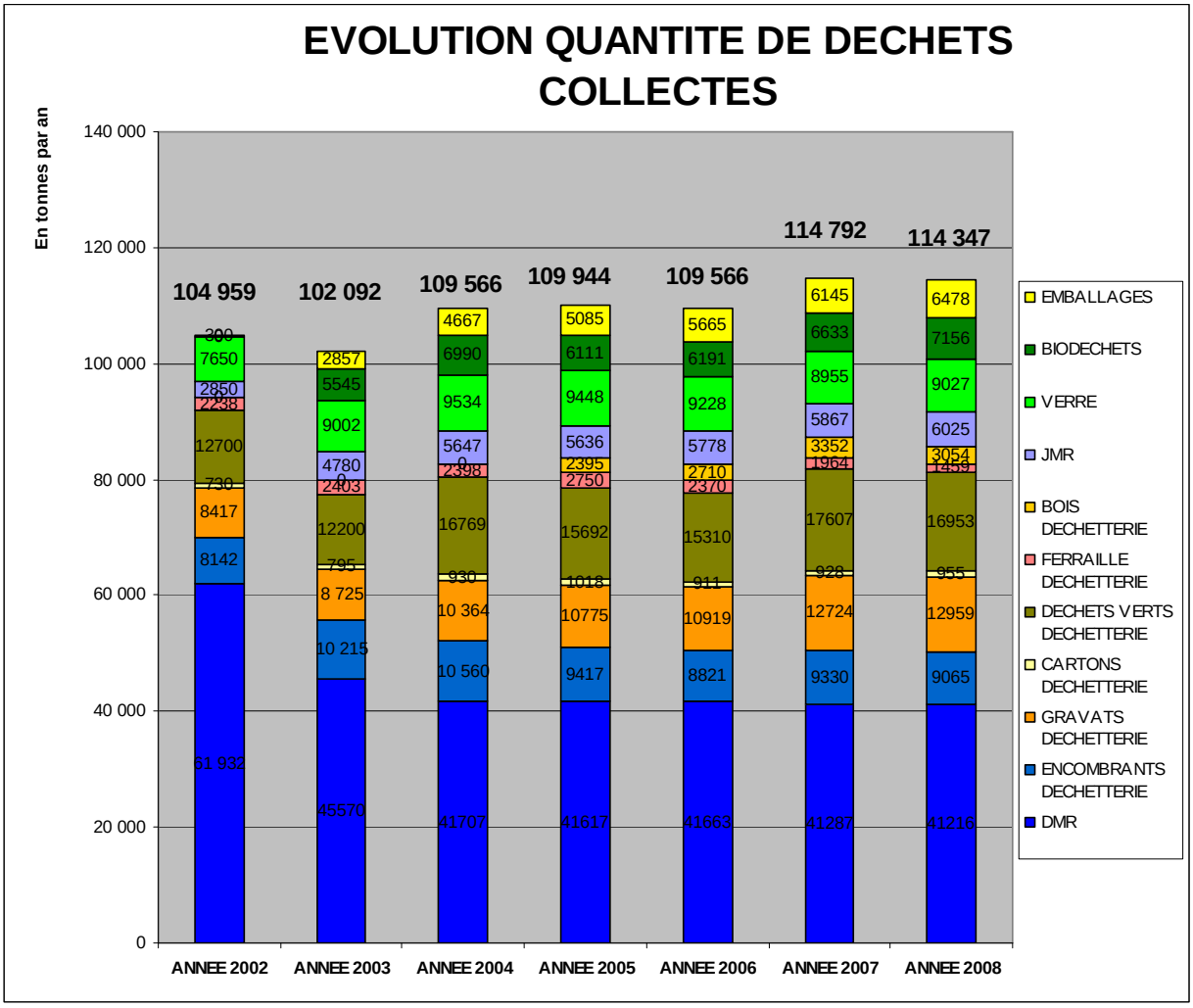

On peut observer qu'après une augmentation d'un peu plus de 5000 tonnes en 2007, (+ 4,4 %), une légère baisse est observée en 2008 avec environ 500 tonnes de moins sur l'ensemble du flux collecté sur le territoire, soit 0,4%.

Le **ratio moyen par habitant est donc de 602 kg/hab/an** (collecte en porte à porte, en apport volontaire et en déchèterie).

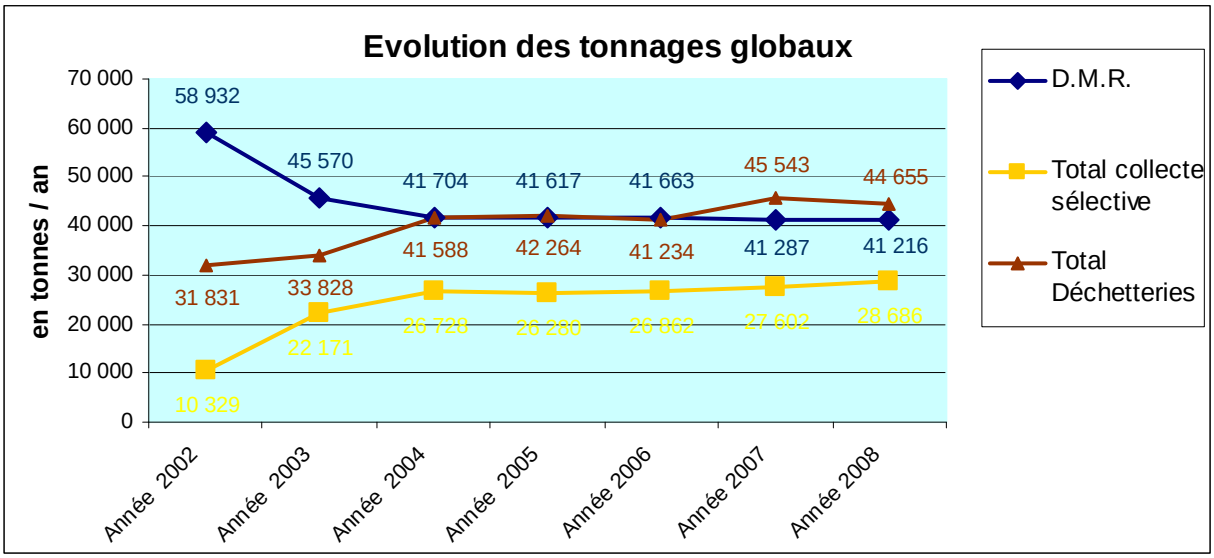
Evolution des tonnages globaux
en tonnes / an
70 000
60 000
50 000
40 000
30 000
20 000
10 000
0
58 932
45 570
41 704
41 617
41 663
41 287
41 216
31 831
33 828
41 588
42 264
41 234
45 543
44 655
10 329
22 171
26 728
26 280
26 862
27 602
28 686
Année 2002
Année 2003
Année 2004
Année 2005
Année 2006
Année 2007
Année 2008
D.M.R.
Total collecte sélective
Total Déchetteries

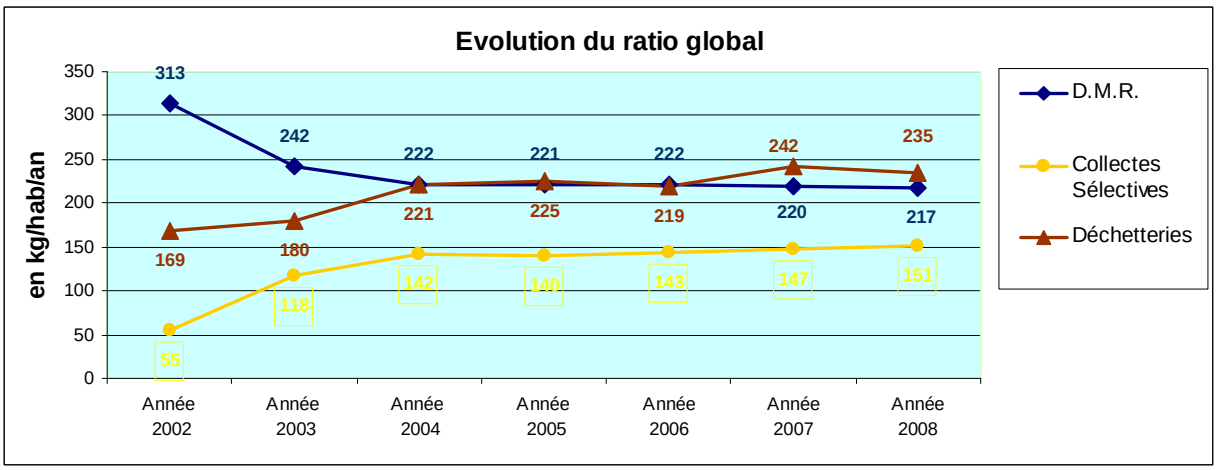
Evolution du ratio global
en kg/hab/an
350
300
250
200
150
100
50
0
313
242
222
221
222
217
220
169
180
221
225
219
242
235
55
118
142
140
143
147
151
Année 2002
Année 2003
Année 2004
Année 2005
Année 2006
Année 2007
Année 2008
D.M.R.
Collectes Sélectives
Déchetteries

Synoptique 2008 des flux de déchets sur Cap l'Orient agglomération

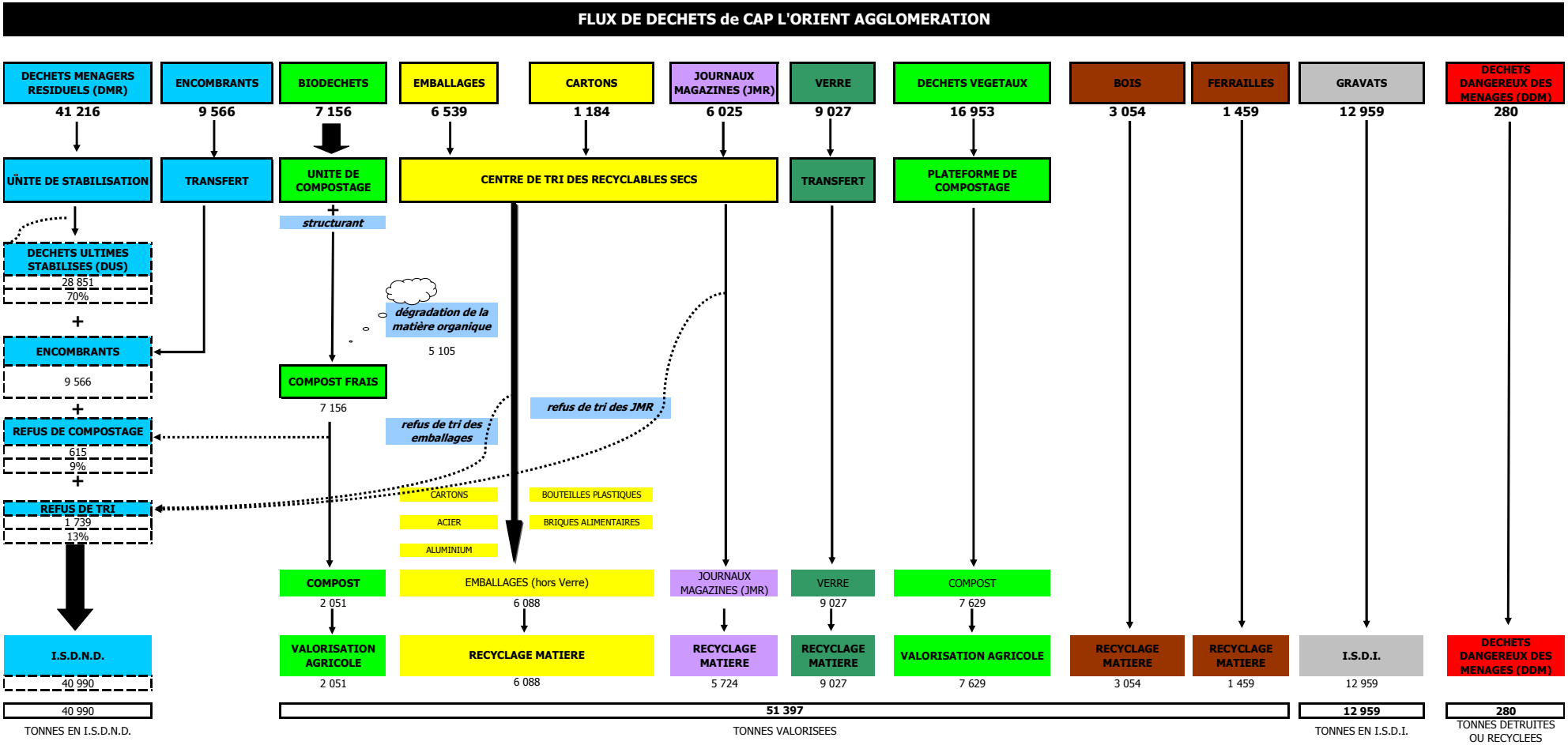

Hors déchets végétaux de Groix : environ 750 tonnes de déchets verts traités sur la plate forme de compostage de Kerbus

.

COLLECTE	Répartition des flux COLLECTES		%	% (hors gravats)
Déchets non recyclables	50 793	tonnes	44,0%	49,7%
Déchets recyclés	51 336	tonnes	44,5%	50,3%
Déchets inertes	12 959	tonnes	11,2%	
Déchets dangereux des ménages	280	tonnes	0,2%	

TRAITEMENT	Répartition des flux TRAITES		%	% (hors gravats)	OBJECTIFS GRENELLE Taux de recyclage matière et organique
Déchets non recyclables	40 990	tonnes	39,7%	45,6%	
Déchets recyclés	48 982	tonnes	47,5%	54,4%	35 % EN 2012 45 % EN 2015
Déchets inertes	12 959	tonnes	12,6%		
Déchets dangereux des ménages	280	tonnes	0,3%		

Comme indiqué dans ce tableau reprenant l'ensemble des flux de déchets traités sur Cap l'Orient agglomération, les objectifs fixés dans le Grenelle de l'Environnement (parution de la Loi Grenelle II prévue courant 2009) sont déjà atteints sur notre territoire, avec des taux de valorisation sur les flux collectés de plus de 50% (objectif Grenelle : 45% en 2015).

La prévention des déchets

La prévention des déchets consiste en la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets. Cela signifie pour les produits, futurs déchets, à identifier des alternatives à leur achat, en diminuant la quantité et en les réemployant pour prolonger leur durée de vie.

Depuis mai 2006, le spécialiste Bruno Genty nous accompagne dans cette démarche. Le volet exemplarité a été jugé prioritaire pour donner de la crédibilité au programme local vis à vis des partenaires du territoire et acquérir un savoir faire.

En 2008, une stagiaire de 4 mois a participé à l'élaboration et à la définition des objectifs prioritaires au niveau du territoire.

Au Plan départemental d'élimination des déchets est adossé un programme de prévention des déchets cohérent avec celui engagé par Cap l'Orient. Un des plus importants gisements d'évitement de déchets identifié concerne les déchets verts. En effet, à l'instar de toutes les collectivités, les tonnages de déchets verts reçus sur les déchèteries augmentent tous les ans.

Le Conseil Général a proposé en 2008 une campagne « mon jardin éco-citoyen » qui portait sur le jardinage naturel : compostage à domicile, alternatives aux produits chimiques, choix des plantations…

Pour cela a été conçue, à destination des collectivités en charge de la collecte des déchets, une structure mobile de 25 m2 au sol équipée d'une borne PC et écran, d'un coin lecture, d'une exposition..

La campagne a été accompagnée d'un important dispositif de communication.

Elle a été mise à disposition de Cap l'Orient selon le planning ci-après :

Dates	Manifestation	Personnes extérieures présentes	Bilan de l'opération
24 mai	Fête de la nature à Gestel	Optim Services	Très mauvaise météo, surtout de scolaires
5 juin	Journée mondiale de l'Environnement Marché d'Hennebont	Syndicat du BV du Scorff	30 visiteurs
26 juin	Marché de Ploemeur	Jardins familiaux Kermadoye Syndicat du BV du Scorff	40 personnes
28 juin	Déchèterie de Caudan		50 visiteurs
29 juin	Marché de Quéven		80 -100 visiteurs
septembre	Forum des associations à Guidel		

Ces animations ont aussi été l'occasion de sensibiliser les habitants sur l'usage de produits dangereux dans leurs pratiques de jardinage et sur la préservation de la ressource en eau.

Pour accompagner le service Cadre de Vie- Déchets dans la promotion du jardinage propre, le service espaces naturels, les services espaces verts des communes, le Syndicat du bassin du Scorff ainsi que des associations de jardiniers se sont mobilisés.

Le compostage individuel

En complément de sa politique de valorisation matière et notamment la collecte des biodéchets en porte à porte, Cap l'Orient poursuit sa campagne de distribution de composteurs aux ménages débutée en 1994.

	2002	2003	2004	2005	2006	**2007**	**2008**
Unités vendues	584	345	169	170	213	**96**	**234**
Nombre total	3 702	4 047	4 216	4 386	4 599	**4 696**	**4 930**
Evolution en %	*18,7 %*	*9,3 %*	*4,1 %*	*4,0 %*	*4,8 %*	***1,6 %***	***4,9 %***

Depuis Août 2006, la distribution est assurée par une entreprise d'insertion, l'association Optim Services pour un montant forfaitaire de 12 128 €.HT/an.

Pour les administrés, les modèles de 300 litres (plastique ou bois) sont proposés à 23,00 €.TTC et le modèle de 600 litres (bois) est proposé à 35,00 €.HT. Ce modèle ne répond toutefois pas à nos exigences de qualité. Un autre modèle de cette taille est à trouver.

INDICATEURS DE TRAITEMENT

L'unité de traitement biologique (UTB) des Biodéchets et des Déchets Ménagers Résiduels

Le site « Adaoz » est implanté Zone Industrielle de Lann Sévelin à Caudan. Il comprend l'Unité de Traitement Biologique et le Centre de tri.

Cap l'Orient Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient

Programme de valorisation des déchets

Adaoz

Centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers

↗ Centre de tri ↗ Unité de traitement biologique

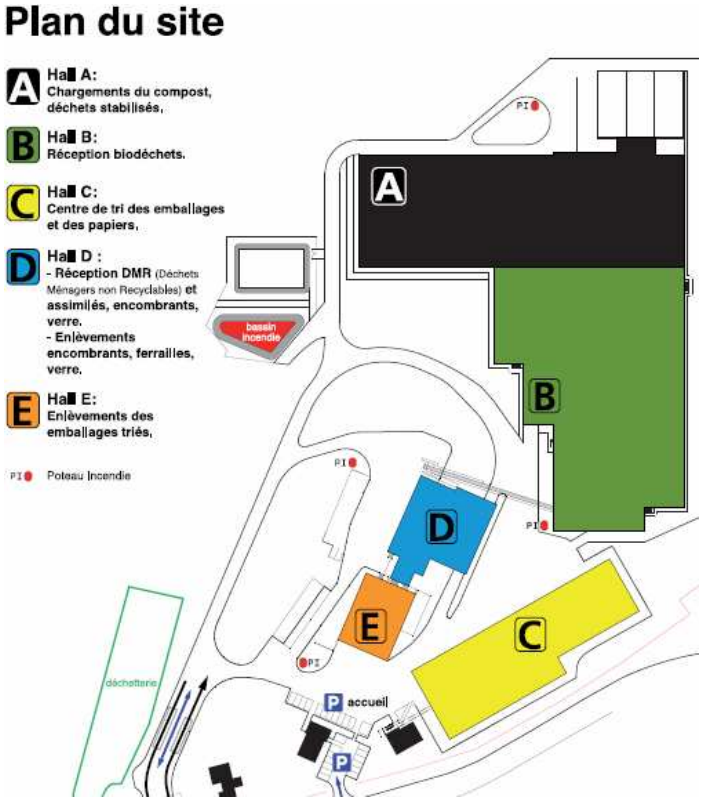

L'UTB a été construite par le groupement LINDE KCA DRESDEN / SOVACO-FILY / l'architecte CAUBERT. Cap l'Orient agglomération a été assistée pour ce projet par les bureaux d'études AWIPLAN et GIRUS.

Dates clés :

- **17 août 2005 : Mise en service de l'installation**
- 2 Avril 2007 : remise en route des installations en fonctionnement normal et 2nde phase de contrôle des performances,
- **2 Août 2007 : réception de l'unité avec réserves.**

Tonnages totaux traités par l'UTB :

	Flux "DMR"	Flux "Encombrants"	Flux "Biodéchets"	**TOTAL UTB**
2006	44 333	11 233	6 371	**61 937**
2007	44 583	12 145	6 540	**63 268**
2008	44 254	12 570	7 065	**63 890**
Evolution 2007 / 2008	*-0,7%*	*3,5%*	*8,0%*	*1,0%*
Prévisionnel 2009	44 000	12 500	7 200	**63 700**

Evolution des tonnages de DMR entrants :

Années	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
DMR de Cap l'Orient	58 932	45 570	41 707	41 617	41 663	41 287	41 216
- DMR des communes hors communes de Cap l'Orient (1)	15 272	6 696	2 465	2 460	2 416	3 073	3 248
- Encombrants de déchèteries*	8 142	10 216	10 988	9 417	9 539	9 898	9 566
DIB / ST des communes	3 306	3 058	3 108	1 355	3 302	2 633	2 695
TOTAL	**85 652**	**65 540**	**58 268**	**54 849**	**56 920**	**56 891**	**56 725**
Ferraille extraite					599	261	359

(1) depuis 2004 : Communauté de Communes de Plouay uniquement
(2)
* Dans les encombrants, sont également comptabilisés les encombrants de Groix

Autres indicateurs de l'UTB :

Mode d'exploitation	Prestation de services
Exploitant	GEVAL (Véolia Propreté)
Personnel	11 personnes
Durée du contrat de prestation	6 ans

Par ailleurs, une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) qui se réunit environ 1 fois par an ainsi qu'un comité de suivi (environ 1 fois par an) permettent les échanges avec les riverains.

L'unité de transfert de Groix :

A Groix, les déchets ménagers résiduels (DMR) et les emballages collectés séparément, sont acheminés jusqu'à la station de transfert, située sur le site de Kerbus (à côté de la déchèterie).

Cette installation permet de compacter les DMR et les emballages dans des caissons étanches. Ceux-ci, placés sur des camions sont acheminés en bateau vers le continent. Pour permettre le passage de déchets sur le nouveau bateau, des caissons aux dimensions adaptés (20 m^3 au lieu de 30 m^3) ont été fournis par la société HEMERY et mis en service en 2007.

Les déchets sont vidés sur le site « Adaoz » à Caudan suivant leur nature.

Ce transport fait l'objet d'un marché qui a été reconduit en juin 2007 pour une durée de 3 ans avec les sociétés VEOLIA PROPRETE et LE MENACH.

	2004	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
DMR (tonnes)s	**874**	**824**	**823**	**887**	**892**
Evolutions	*- 11 %*	*- 6 %*	*0 %*	*+ 8 %*	*+ 0,6 %*
Emballages (tonnes)	**64**	**77**	**80**	**88**	**84**
Evolutions		*+ 20 %*	*+ 4 %*	*+ 10 %*	*- 4,5%*

Après plusieurs années de hausse continue, les tonnages d'emballages collectés ont diminué de 4,5% en 2008 par rapport à 2007, alors que les tonnages de DMR ont progressé de 0,6%.

Les biodéchets, quant à eux, ne sont pas pesés (pas de pont bascule sur le site de Groix).

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Kermat

Au 13 février 2006, le Centre de Stockage des Déchets Ultimes (ou ISDND) destiné à accueillir les déchets stabilisés de l'Unité de Traitement Biologique de Caudan a été mis en service.

En 2007, deux nouvelles alvéoles de 5 000 m^2 chacune ont été créées.
Les prochains travaux de création d'alvéoles sont prévus en 2009.

Faits marquants 2008 :

- Connexion des réseaux Biogaz de Kermat 1 et de Kermat 2 pour sécuriser le dégazage des 2 massifs de déchets en cas de panne de torchère (janvier – février 2008).

- Marché de location de torchère (BG 350) passé avec la société BIOME (février 2008) comprenant le suivi des analyses sur les biogaz :

- Connexion des réseaux de captage du biogaz pour l'alvéole 1B :

- Renforcement du traitement des lixiviats par une station provisoire d'osmose inverse (Avril 2008).

- Réalisation des plantations compensatoires au domaine du Lain Gestel et à Languidic (printemps et automne 2008)

- Ensemencement de la digue principale 1A/2A et du massif de terre stocké sur la zone technique (mai 2008)

- Choix du maître d'œuvre pour la 3e tranche de travaux (alvéoles 3A et 3B), bureau d'étude retenu : Burgéap (juin 2008)

- Réaménagement d'un ruisseau sur une parcelle du site
    - Enlèvement du tas de matériaux restants (5 000 m3) durant l'été 2008
    - Plantations aux abords du ruisseau réhabilité (Août – Septembre 2008)

- Recouvrement provisoire de l'alvéole 1B durant l'été 2008 :

- Campagne de mesures sur le biogaz émis en surface sur Kermat 2 réalisée par l'INERIS (juin/juillet 2008)

- Mise en place de capteurs Infrarouges pour détecter un départ d'incendie sur l'alvéole en exploitation: matériel Oldham (été 2008).

- Réalisation d'une étude géotechnique du terrain pour la conception des alvéoles 3A et 3B organisme retenu : ICSEO (septembre 2008).

- Réalisation d'un audit sur l'optimisation du captage de biogaz par le bureau d'étude Valdech (décembre 2008) en vue d'une valorisation énergétique : quantité de CH4 insuffisante pour ce type de valorisation.

- Notification du marché d'exploitation de la station de traitement des lixiviats à l'entreprise OVIVE (janvier-2009)

- Mise en place d'un système de management environnemental avec un objectif de certification **ISO 14 001 v2004** de l'ensemble du site de Kermat (janvier 2009) par l'organisme BCS Certification.

L'exploitation de l'alvéole 2A a démarré début aout 2008.

Tonnages réceptionnés depuis l'ouverture du CSDU :

2006 :	36 021 tonnes
2007 :	48 067 tonnes
2008 :	46 933 tonnes
Moyenne annuelle :	42 185 tonnes / an

Les tonnages de l'année 2006, faibles par rapport aux années suivantes, sont liés à l'incendie qui s'est produit sur l'installation de Traitement Biologique de Caudan.

La bonne qualité du tri sur les différents flux de déchets, associé à une réduction de la matière organique via l'UTB de Caudan amène une diminution du tonnage enfouis sur l'ISDND pour l'année 2008.

Traitement des lixiviats :

La station de traitement des lixiviats a été mise en service en juillet 2005 par la société OVIVE et comprend :
- 4 tours de traitement biologique,
- 1 unité d'ultrafiltration
- 1 unité de nanofiltration
- 2 tours de filtration sur charbon actif.

Le process consiste en un traitement biologique (réacteurs biologiques dont le rôle est de dégrader les pollutions organiques et azotées) associé à de l'ultrafiltration et des tours de charbon actif pour piéger les longues chaînes carbonées par adsorption.
Le concentrat de la nanofiltration est traité sur les 2 tours de charbon actif avant d'être envoyé dans la lagune de tête.

Qualité des rejets de lixiviats en 2008:

La qualité des rejets est conforme à la réglementation et à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Autres indicateurs du centre de stockage des déchets ultimes :

Durée totale d'exploitation :	10 ans
Mode d'exploitation :	Régie communautaire
Personnel :	5 agents
Volume de lixiviats traités :	15 000 m^3/an
Emissions annuelles de CH_4 :	223 000 kg/an

Enveloppe pluriannuelle d'investissement :
6 235 000 €.HT (11 ans ; 2002 – 2012)

Plan général du site :

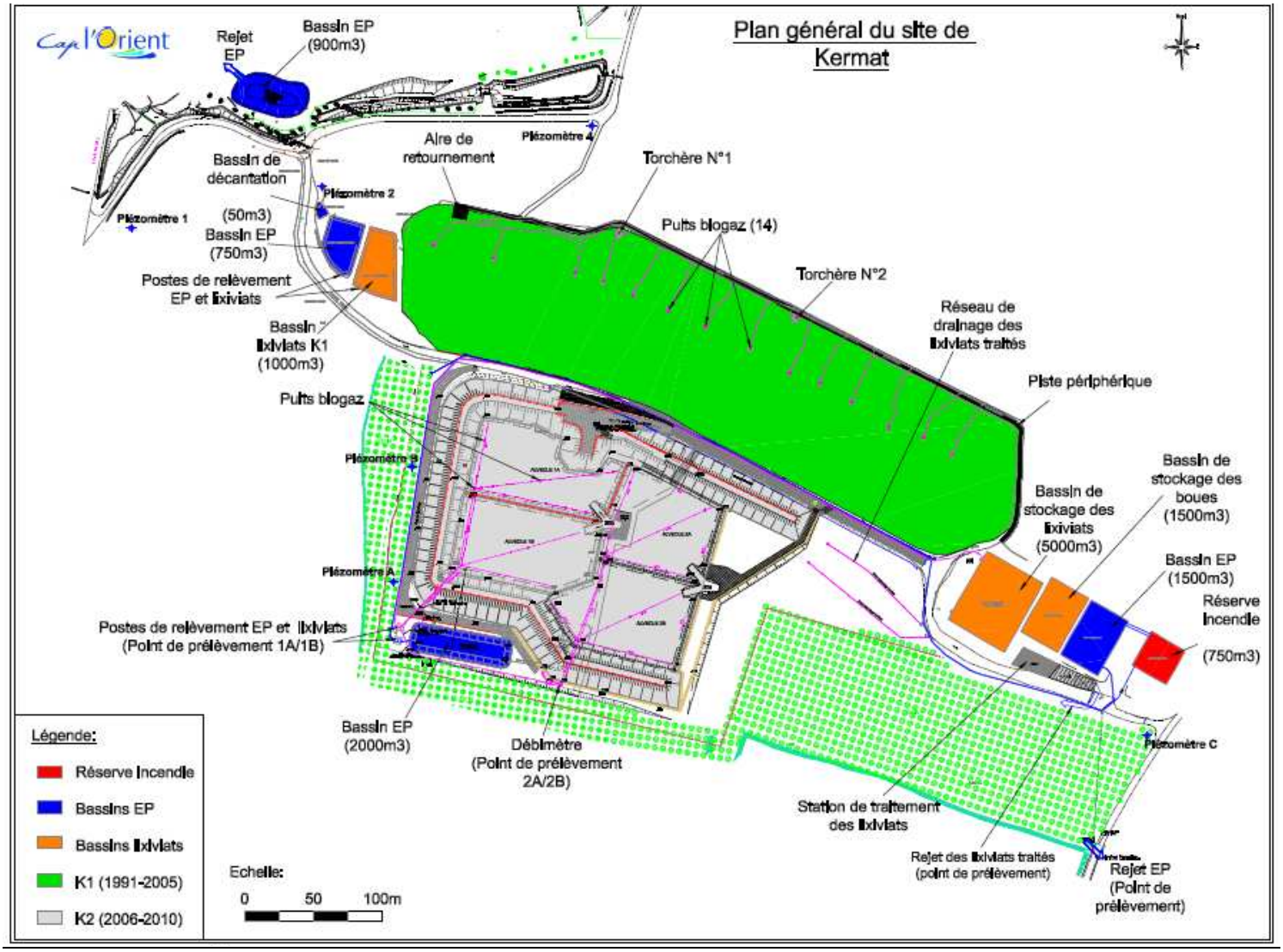

Le Centre de tri des emballages et des Journaux Magazines

Le Centre de tri fait partie intégrante du site « Adaoz », situé ZI de Lann Sévelin à Caudan.

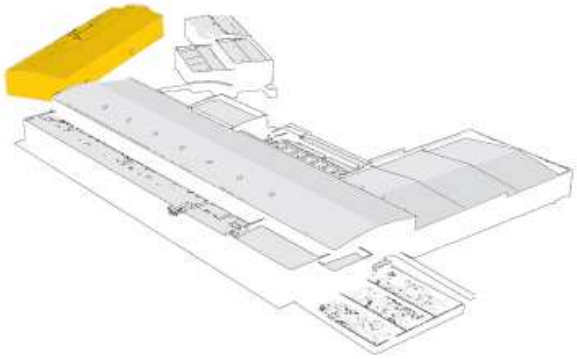

Localisation du bâtiment d'exploitation

Le Centre de tri accueille les déchets issus des collectes sélectives de Cap l'Orient et de la Communauté de Communes de Blavet-Bellevue-Océan. L'équipement est exploité par les Ateliers du Pays Fouesnantais.
Fin 2005, la Communauté de Commune de la région de Plouay a souhaité faire conditionner ses emballages triés par le centre de tri de Cap l'Orient.

Les flux triés sont :
- les journaux, magazines et revues
- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages issus du bac jaune
- les cartons de déchèterie (catégorie EMR – Emballages Ménagers Recyclés)

SYNOPTIQUE DU TRI DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX MAGAZINES

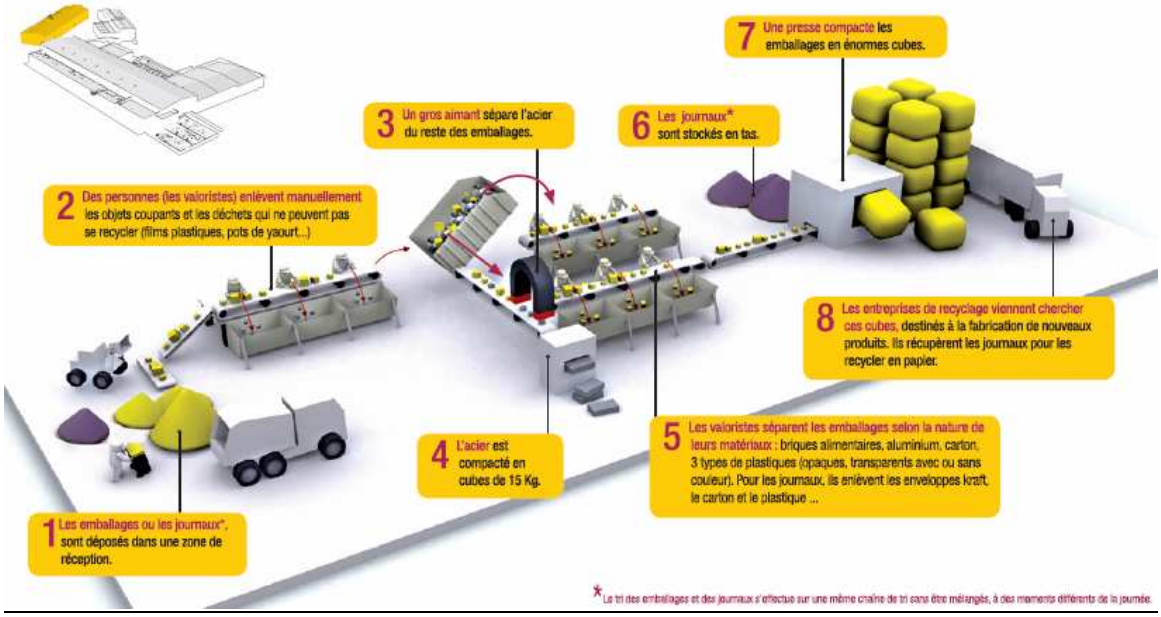

Les emballages en verre ne font que transiter par le site de Caudan. En avril 2007, la gestion du verre a été transférée à GEVAL dans la fosse à verre réaménagée à cet effet.

Chacun de ces flux est expédié après tri chez les différents repreneurs : les filières Eco-Emballages pour les emballages (filières et repreneurs désignés dans le cadre du Contrat Programme de Durée – Barème D signé entre la Collectivité et Eco-Emballages) et la papeterie UPM - Chapelle Darblay pour les JMR (marché de recette lancé par la collectivité).

Les Ateliers du Pays Fouesnantais, ont traité en 2008, 15 135 tonnes, soit + 5 % par rapport à 2007, dont 13 748 tonnes pour Cap l'Orient (91 %).

Le fonctionnement du centre de tri est assuré par 55 personnes réparties comme suit :

- 11 personnes en insertion,
- 34 travailleurs handicapés,
- 7 personnes en CDI,
- 1 personne en CDD.

Evolution des tonnages annuels :

Années	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Journaux Magazines	4 766	5 647	5 655	5 779	5 867	6 025
Emballages (yc bouteilles plastique)	3 180	4 667	5 066	5 666	6 147	6 539
Cartons déchetterie	631	670	1 168	1 134	1 157	1 184
TOTAL Cap l'Orient	8 577	10 984	11 889	12 579	13 171	13 748
évolution n/n-1 en %	*+ 126,7%*	*+ 28,1%*	*+ 8,2%*	*+ 5,8%*	*+ 4,7%*	*+ 4,4%*
TOTAL Centre de Tri	8 577	11 805	12 649	13 808	14 407	15 135
évolution n/n-1 en %		*+ 37,6%*	*+ 7,2%*	*+ 9,2%*	*+ 4,3%*	*+ 5,1%*

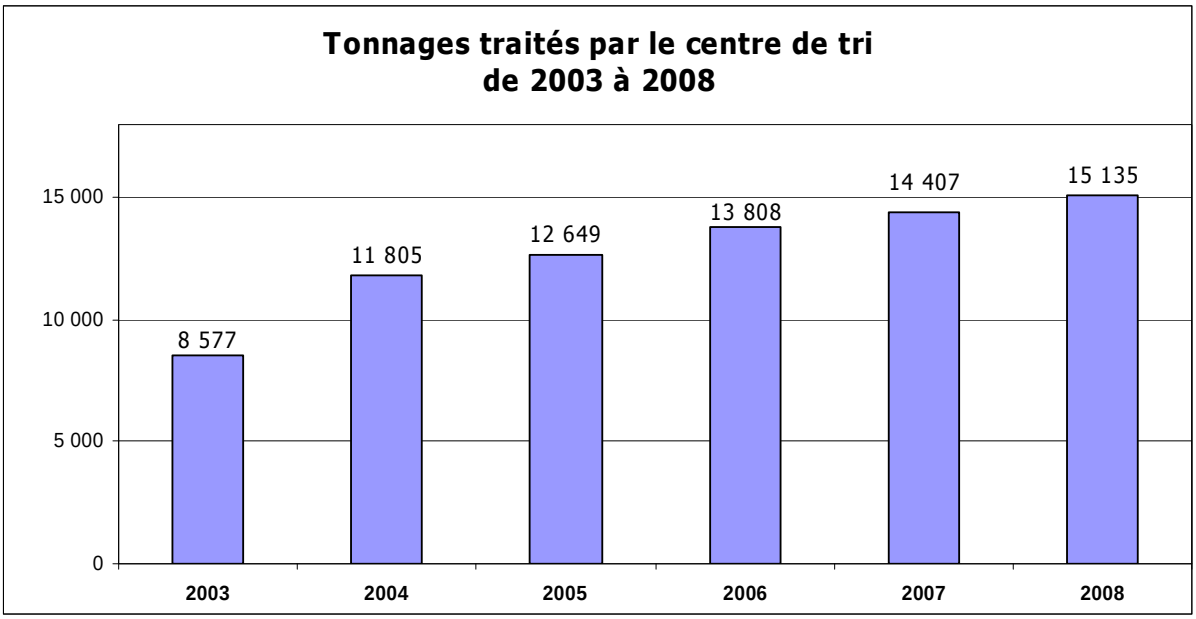

Autres indicateurs :

Mode d'exploitation :	Prestation de services
Exploitant :	Ateliers Fouesnantais
Durée du contrat d'exploitation :	6 ans

Dates clés :	
Travaux :	oct. 2002 à juillet 2003 (10 mois)
Ouverture :	1er août 2003

Les plates-formes de compostage

L'ensemble des déchets verts collectés issus des déchèteries est traité sur la plate-forme de compostage de Pont Scorff, appartenant à la société GEVAL, dans le cadre d'un marché de prestation de service après appel d'offres ouvert.

Cap l'Orient gère, en régie, deux installations de faible capacité, à savoir :

La plate-forme de compostage de Cléguer

Les usagers déposent les déchets verts dans un box ouvert de 60 m^3 à la déchèterie de Cléguer.

La prestation globale de compostage a été confiée à la coopérative CUMA Stiren Ar Vro de Cléguer, qui se charge des opérations de transport, broyage, retournements, suivi du compostage et épandage sur les terres de ses adhérents.

En 2008, ce sont environ 860 tonnes (+ 13% par rapport à 2007) qui ont été prises en charge par la CUMA.

La plate-forme de compostage de Groix :

Afin de traiter les déchets verts de l'île ainsi que les biodéchets, une plate-forme de compostage de 3 400 m² de type "végéterre" a été construite en 2004.

Mode de fonctionnement

Broyage	Prestation 2 fois/an (3 600 m^3 environ)
Mélange déchets verts / biodéchets	Au chargeur
Retournement / aération	Au chargeur
Criblage	Prestation 2 fois/an
Fermentation + maturation	7 mois (2+5)
Stockage compost	4 mois

Les déchets verts récupérés sont broyés et tamisés sur la plate-forme en enrobé.

Aucune pesée n'étant possible, le tonnage de déchets végétaux est estimé en fonction des volumes broyés. En 2008, la quantité de déchets verts bruts broyés est estimé à 750 t (soit environ 4 400 m^3, pour une densité théorique de 170 kg/m^3).

Le compost produit à partir des déchets végétaux et des biodéchets collectés sur l'île est mis à disposition des habitants de Groix gratuitement.

Les analyses effectuées sur le compost produit en 2008 montre que le produit est conforme à la norme française sur les amendements organiques NFU 44-051.

LES INDICATEURS FINANCIERS

LES INDICATEURS FINANCIERS

Coût global de la collecte et du traitement

Coût global pour la collecte et le traitement des déchets ménagers (référence CA)

	2007	2008	Evolutions en % 2008/2007
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**17 620 635 €**	**18 037 605 €**	**2,37**
dont en dépenses de Collecte	11 562 531 €	11 440 887 €	**- 1,05**
dépenses de Traitement	6 058 104 €	6 596 718 €	**8,89**
Annuités d'amortissement	**3 442 155 €**	**3 480 194 €**	**1,11**
dont pour la collecte	1 901 999 €	1 886 893 €	**- 0,79**
dont pour le traitement	1 540 156 €	1 593 301 €	**3,45**
Annuités de la dette (intérêts)	**766 761 €**	**949 681 €**	**23,86**
dont pour la collecte	562 439 €	741 596 €	**31,85**
dont pour le traitement	204 322 €	208 085 €	**1,84**
Sous total des dépenses	**21 829 551 €**	**22 467 480 €**	**2,92**
dont pour la collecte	14 026 969 €	14 069 376 €	**0,30**
dont pour le traitement	7 802 582 €	8 398 104 €	**7,63**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**16 284 863 €**	**16 798 348 €**	**3,15**
Recettes de Collecte	11 608 135 €	11 875 800 €	**2,31**
Recettes de Traitement	4 676 728 €	4 922 548 €	**5,26**
Contribution budgétaire	**5 544 688 €**	**5 669 132 €**	**2,24**
dont pour la collecte	2 418 834 €	2 193 576 €	**- 9,31**
dont pour le traitement	3 125 854 €	3 475 556 €	**11,19**
DEPENSES D INVESTISSEMENT	**6 064 193 €**	**10 258 753 €**	**69,17**
dont			
des dépenses d'équipement	1 900 354 €	3 737 892 €	**96,69**
des dépenses financières	4 163 838 €	6 520 861 €	**56,61**
RECETTES D INVESTISSEMENT	**9 411 929 €**	**8 697 016 €**	**- 7,60**
dont			
des recettes d'équipement	5 054 712 €	1 061 030 €	**- 79,01**
dont en participation d'Eco Emballage au titre de l'investissement			
des recettes financières	4 357 217 €	7 635 986 €	**75,25**

Zoom sur les dépenses de fonctionnement

	2007 avec surcoût	2007 hors surcoût	2008	Evolution 07/08 en % (avec surcoût)	Evolution 07/08 en % (hors surcoût)
Dépenses de Fonctionnement	**17 620 635 €**	**17 215 801 €**	**18 037 605 €**	**2,37**	**4,77**
Répartition des dépenses de collecte	**11 562 531 €**	**11 562 531 €**	**11 440 887 €**	**- 1,05**	**- 1,05**
Déchetteries	2 611 691 €	2 611 691 €	2 701 247 €	**3,43**	**3,43**
Collecte en porte à porte	8 667 287 €	8 667 287 €	8 449 451 €	**- 2,51**	**- 2,51**
Collecte point apport volontaire	283 553 €	283 553 €	290 190 €	**2,34**	**2,34**
dont en dépenses de personnel (cf chap 012)	4 757 332 €	4 757 332 €	4 835 416 €	**1,64**	**1,64**
Répartition des dépenses de traitement	**6 058 104 €**	**5 653 270 €**	**6 596 718 €**	**8,89**	**16,69**
Traitement des Déchets Ménagers Résiduels (DMR)	2 445 805 €	2 445 805 €	2 810 116 €	**14,90**	**14,90**
Traitement des Emballages et Journaux Magazines	1 446 382 €	1 446 382 €	1 456 370 €	**0,69**	**0,69**
Traitement des Biodéchets	2 165 917 €	1 761 084 €	2 330 232 €	**7,59**	**32,32**
dont en dépenses de personnel (cf chap 012)	710 289 €	710 289 €	695 393 €	**- 2,10**	**- 2,10**

On peut donc noter que les dépenses de fonctionnement cette année ont augmenté de 4,77% (à comparer avec l'indice du coût de la vie de 3,27%).
Parallèlement, les dépenses de collecte ont légèrement baissé (-1%) et ce sont les dépenses liées au traitement des déchets qui ont, elles, augmenté de 16%. Cette hausse s'explique par la renégociation du marché de prestation de service avec l'exploitant suite aux modifications apportées à l'Unité de Traitement Biologique de Caudan (chargement automatique des semis notamment, engendrant des coûts de fonctionnement supplémentaires).

Détail des principales recettes de fontionnement

	2007	2008	Evolution 07/08 en %
Recettes de Fonctionnement	**16 284 865 €**	**16 798 350 €**	**3,15**
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	11 747 233 €	12 104 334 €	**3,04**
Redevance Spéciale d'Enlèvement des OM	857 226 €	812 926 €	**- 5,17**
Redevance des DIB	495 406 €	494 625 €	**- 0,16**
Ventes de marchandises	1 130 191 €	1 385 432 €	**22,58**
Participations (Eco Emballage, ADEME,,,)	1 785 004 €	1 852 559 €	**3,78**
Autres produits	269 806 €	148 474 €	**- 44,97**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2008, le produit de la TEOM perçu par Cap l'Orient se monte à 12 104 334 €, soit une augmentation de 3,04% par rapport à 2007, résultant à taux d'imposition constant de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition à la TEOM et de la croissance du parc immobilier sur le périmètre de Cap l'Orient (nouvelles constructions).

La Redevance spéciale

Par délibération en date du 23 mai 2003, le Conseil de communauté de Cap l'Orient a voté l'institution d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets d'origine commerciale ou artisanale assimilables aux ordures ménagères (excluant les déchets dangereux ou spéciaux). Le volume à partir duquel est instituée cette redevance spéciale est de 3 m3 par semaine

Deux délibérations sont venues compléter celle du 23 mai 2003 :

1°) la délibération en date du 14 mai 2004 applicable aux usagers non assujettis à la TEOM et aux campings et parcs résidentiels avec production déchets inférieure à $3m^3$ par semaine ;

2°) la délibération du 8 juillet 2005 créant deux tarifs spécifiques : l'un pour les caravanes dont l'implantation n'excède pas une période de 3 mois par an, le second pour les habitations légères de loisirs (HLL) implantées en dehors de terrains de campings et de caravanage.

- Forfait annuel de 188,43 € pour les habitations de loisirs légères implantées en dehors des terrains de camping et de caravanage ;
- Forfait annuel de 76,55 € pour les caravanes (stationnées hors terrains de campings et de caravanage) dont l'implantation n'excède pas 3 mois par an.

La redevance spéciale ainsi créée, repose sur un tarif différencié entre les déchets collectés sélectivement et les déchets résiduels.
L'assiette de la redevance est constituée par le volume des bacs mis à disposition des redevables assujettis et par la fréquence de collecte de chaque flux.

En 2008, la redevance spéciale, a été facturée comme suit ;

- 20.16 €/m3 pour les déchets résiduels
- 15.92 €/m3 pour les déchets triés recyclables

Le produit de cette redevance est, pour l'année 2008, de **812 926 €.**

Elle concerne 617 redevables en 2008 non assujettis à la TEOM :

- 96 entreprises, collectivités ou associations
- 521 redevables (parcs résidentiels, HLL -Habitations Légères de Loisirs-)

La redevance Déchets Industriels Banals (DIB)

Cette redevance concerne l'ensemble des usagers de l'usine de traitement des déchets de Caudan qui apportent directement leurs déchets afin d'y être traités.

Ces usagers peuvent être :

- soit des collectivités, rattachées pour le traitement de leurs déchets à cette installation conformément au Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés
- soit des professionnels (entreprises, industries, établissements publics)

Le tarif de réception est fixé annuellement, par délibération du Conseil Communautaire de Cap l'Orient.

Les participations d'Eco-Emballages et autres recettes

Principale recette de la collectivité (après la TEOM) pour financer le service, les recettes versées par la société Eco-Emballages, dans le cadre de la convention signée en décembre 2005 « Barème D », dénommées « soutien à la tonne triée », sont liées à la quantité de déchets d'emballages collectés et triés par notre centre de tri pour être ensuite revendus auprès des filières de recyclage.
Ces recettes portent également sur un soutien aux actions de communication et d'information des usagers (notamment par l'intermédiaire des agents de suivi qualité du service).

Les principaux marchés avec des entreprises sous contrats

Principales prestations réalisées	Entreprise	Montant réalisé 2008
Collecte des déchets en porte à porte	LORIS Service	2 953 384
Transfert des déchets de Groix vers le continent	VEOLIA	240 055
Exploitation et gardiennage des déchetteries	COVED	1 540 579
Compostage des déchets verts issus des déchetteries	GEVAL	493 807
Exploitation du centre de tri des emballages et des JMR	Ateliers du Pays Fouesnantais	1 337 548
Compostage des biodéchets collectés en porte à porte	GRANDJOUAN - ONYX	356 892
Exploitation de l'unité de traitement biologique	GRANDJOUAN - ONYX	1 513 833
Traitements des lixiviats du CET de classe 2	OVIVE	128 086
Entretien Camions de Collecte	KERTRUCKS -FAUN	147 138
TOTAL		**8 711 322**